

LA DÉCISION A ÉTÉ PRISE PAR LE PRÉSIDENT
Tebboune nomme Amine Benmalek
wali de Boumerdès

Page 07

ATTAQUES CONTRE LA VILLE
SAINTE DE LA MECQUE

**L'Algérie exprime
sa ferme
condamnation**

CAP

QUOTIDIEN D'INFORMATION

Page 09

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE



Ségolène Royal
alerte sur la montée
de l'« algérophobie »

Page 11

LES PARTIS FACE AU CASSE-TÊTE
DES CANDIDATURES



CINQ FORMATIONS POLITIQUES
ONT RETIRÉ LEURS DOSSIERS DE
CANDIDATURE

Page 05

8 À 10 COMMUNES AU
CŒUR DE SES AMBITIONS
ÉLECTORALES



LE MSP ACCÉLÈRE LA PRÉPARATION
DE SES LISTES

Page 05

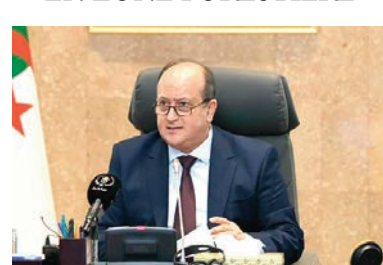
LE NOUVEAU MOUTHAFEDH TEND LA MAIN
AU MOUVEMENT DE COORDINATION



LES LOCALES REBATTENT
LES CARTES AU SEIN DU FLN
À ORAN

Page 05

VERS UNE LOI SUR LES
NORMES DE LOGEMENT
EN ZONE FORESTIÈRE



Le Premier ministre crée
le Comité ministériel
conjoint

Page 09

MASCARA
Le foncier économique
au centre d'une opération
de recensement

Page 05

BACS À ORDURES
Les riverains du centre-ville
réclament une prise en
charge durable

Page 05

SAÏD SAYOUD
**«Les opérations
d'indemnisation
des sinistrés en
phase d'achèvement»**

Page 07



RÉSEAU ROUTIER

Le wali ordonne la préparation du cahier des charges



Meriem B

La réhabilitation du réseau routier de la commune d'Oran se précise. Face aux dégradations constatées sur plusieurs axes, notamment dans certains anciens quartiers de la ville, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a ordonné l'élaboration d'un cahier des charges devant encadrer une future opération de réhabilitation de la voirie. Une première étape qui doit permettre de passer du diagnostic des besoins à la préparation concrète d'un programme d'intervention sur les différents secteurs urbains.

La décision a été prise lors d'une réunion consacrée à l'état du réseau routier et à l'aménagement urbain de la commune d'Oran, au cours de laquelle un état des lieux détaillé a été présenté par le directeur par intérim des travaux publics, en présence du bureau d'études. Les données examinées ont permis de mettre en évidence les différents besoins en matière de réfection, d'entretien et de remise à niveau des chaussées.

Des dégradations qui persistent dans plusieurs quartiers

Cette démarche intervient alors que l'état de certaines voies continue de poser problème dans plusieurs secteurs de la ville, particulièrement au niveau du tissu urbain ancien. Nids-de-poule, affaissements, fissures et revêtements fortement dégradés compliquent par endroits les déplacements quotidiens et affectent la fluidité de la circulation.

Dans ces secteurs soumis à une circulation automobile soutenue, les automobilistes sont régulièrement contraints de réduire leur vitesse ou d'effectuer des manœuvres pour contourner les parties les plus détériorées. Au-delà de la gêne occasionnée, la dégradation des chaussées constitue également une préoccupation en matière de sécurité routière et contribue à accélérer l'usure des véhicules.

L'élaboration du cahier des charges doit précisément permettre de hiérarchiser les interventions à partir des constats effectués sur

le terrain et des études techniques. Il s'agit, à terme, de cibler les tronçons nécessitant une réhabilitation, d'améliorer la qualité des revêtements et de renforcer progressivement le niveau de service du réseau routier urbain.

Pour la commune d'Oran, l'enjeu est d'autant plus important que la densité du trafic et la concentration des activités dans plusieurs quartiers exercent une pression permanente sur la voirie. La remise à niveau des chaussées constitue ainsi un volet essentiel de l'amélioration du cadre urbain et des conditions de déplacement.

Le chemin communal n°07 sur 5,5 km

Parallèlement à cette future opération, la réunion a permis de suivre le projet d'élargissement du chemin communal n°07, sur un linéaire de 5,5 kilomètres entre Sidi El Houari et le mont Murdjadjo. L'intervention vise à renforcer les capacités de cet axe et à améliorer la liaison entre les différentes zones des services.

Ce projet s'inscrit dans une logique complémentaire à la réhabilitation du réseau existant : tandis que le futur cahier des charges doit définir les interventions à mener sur les voies nécessitant une remise à niveau, l'élargissement du chemin communal n°07 porte sur le renforcement d'un axe identifié comme important pour les déplacements dans cette partie de la ville.

Pour la commune d'Oran, la prochaine étape sera donc l'aboutissement du cahier des charges, avant le passage aux procédures permettant de concrétiser l'opération. Une séquence importante pour une voirie dont plusieurs secteurs attendent depuis longtemps une prise en charge à la hauteur de l'intensité du trafic et de l'état de certaines chaussées.

Des opérations de maintenance et de revêtement à travers plusieurs communes

La démarche engagée pour la commune d'Oran s'insère par ailleurs dans un pro-

gramme plus large de maintenance, de réhabilitation et de revêtement des routes à travers plusieurs communes de la wilaya. Des opérations sont notamment menées à Oran et à Tafroui par les services de la Direction des travaux publics et des infrastructures de base.

En effet, en parallèle à la préparation d'une opération de réhabilitation du réseau routier de la commune d'Oran, les interventions sur la voirie se poursuivent dans plusieurs communes de la wilaya. Sur instruction du wali Brahim Ouchene, les services de la Direction des travaux publics et des infrastructures de base mènent actuellement plusieurs opérations de maintenance, de réhabilitation et de revêtement des chaussées, avec notamment des interventions à Tafroui et à Oran.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme d'aménagement urbain engagé à l'échelle de la wilaya et visent à prendre en charge les tronçons nécessitant des interventions, à améliorer l'état des chaussées et à

maintenir les axes routiers dans des conditions d'exploitation adaptées.

À Tafroui comme à Oran, les équipes techniques interviennent ainsi sur différents segments du réseau, à travers des travaux destinés à traiter les dégradations constatées et à améliorer la qualité des voies. Le revêtement constitue notamment l'un des principaux volets de ces interventions, avec pour objectif de rétablir progressivement la praticabilité des chaussées et d'améliorer les conditions de circulation.

Cette démarche revêt une importance particulière pour les communes traversées quotidiennement par un flux important de véhicules. L'entretien régulier permet en effet de limiter la progression des dégradations et d'éviter que des dommages localisés ne se transforment en détériorations plus importantes nécessitant, à terme, des interventions plus lourdes.

Pour les usagers, ces opérations constituent également des interventions concrètes sur une infrastructure directement liée aux déplacements quotidiens. L'amélioration de l'état des chaussées contribue à une circulation plus régulière et à de meilleures conditions de déplacement, tout en participant à la préservation du patrimoine routier.

La Direction des travaux publics et des infrastructures de base assure, dans ce cadre, le suivi des différents chantiers et l'identification des tronçons nécessitant une prise en charge. Les interventions sont appelées à se poursuivre au niveau des points recensés dans le cadre des programmes arrêtés par les services concernés.

Ainsi, tandis que la commune d'Oran prépare une opération plus globale de réhabilitation de sa voirie, les travaux de maintenance, de réfection et de revêtement engagés dans plusieurs communes traduisent une prise en charge progressive du réseau routier à l'échelle de la wilaya.



CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlif

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Plus d'un million de manuels scolaires prêts à être distribués à Oran

Habib Benaouda

Le Centre pédagogique de l'édition et de la diffusion (CPED) d'Oran a réceptionné plus d'un million de manuels scolaires en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, dont 470.000 exemplaires destinés aux élèves bénéficiant de la gratuité du manuel scolaire. L'opération d'approvisionnement des établissements scolaires et des différents points de vente se poursuit parallèlement, avec la mise à disposition des titres prévus pour les trois cycles d'enseignement.

Le directeur du Centre pédagogique de l'édition et de la diffusion d'Oran, Benseddik Djamel, a indiqué que l'ensemble des titres scolaires a été réceptionné, y compris les nouveaux manuels introduits dans le cadre des réformes pédagogiques. Il s'agit notamment de nouveaux ouvrages destinés aux élèves de première et de deuxième année primaire, ainsi que du nouveau manuel d'histoire de troisième année primaire et du manuel d'anglais de deuxième année moyenne.

La distribution des manuels aux établissements

scolaires a débuté dès février dernier et se poursuit toujours. La mise à disposition des nouveaux titres est, quant à elle, entrée dans sa dernière phase et devrait être achevée dans un délai d'une dizaine de jours au niveau des différents collèges concernés.

En parallèle, les points de vente enregistrent une affluence notable des élèves et de leurs parents. Plusieurs espaces ont été mobilisés afin d'assurer la disponibilité des manuels, de répartir la demande et de limiter les risques d'encombrement à l'approche de la rentrée. Deux centres régionaux de distribution de la documentation scolaire ont également été ouverts dans les communes d'Oran et de Hassi Bounif, auxquels s'ajoutent 47 points de vente implantés au niveau de librairies privées. Deux salons du manuel scolaire sont par ailleurs organisés à Oran et Arzew, avec les mêmes tarifs que ceux appliqués au niveau des établissements scolaires.

S'agissant de la récupération des manuels distribués gratuitement, le centre précise que le dispositif n'est plus appliqué selon les modalités en vigueur auparavant. Cette évolution s'explique no-

tamment par l'état de détérioration de certains ouvrages, dont l'usage ne permet plus une remise en circulation au profit d'autres élèves.

Concernant la gratuité du manuel scolaire, les listes des bénéficiaires de l'allocation de solidarité scolaire de 5.000 DA ont été transmises aux établissements scolaires. Les élèves concernés peuvent ainsi retirer le formulaire de bénéfice, qui doit être rempli et légalisé par le parent auprès des services de l'état civil de la commune. Les élèves redoublants sont exclus de ce dispositif, tandis que les enfants des travailleurs du secteur bénéficient également de la gratuité du manuel scolaire.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des préparatifs nationaux de la prochaine rentrée scolaire.

Selon les données communiquées, près de 80 millions de manuels scolaires ont été distribués à travers les différentes wilayas du pays, dont 30 millions d'exemplaires destinés à la gratuité et 26 millions à la vente. Le réseau des points de vente a également été élargi afin de faciliter l'acquisition des ouvrages et de garantir leur disponibilité dans les délais requis.

TRANSPORT URBAIN

Des arrêts de bus déplacés pour fluidifier la circulation

Habib Benaouda

La circulation à Oran fait l'objet de nouvelles mesures de régulation. Plusieurs points d'arrêt de bus ont été déplacés ou réaménagés sur des axes soumis à une forte pression, notamment aux heures de pointe, avec pour objectif de réduire les encombrements et d'améliorer la fluidité du trafic.

Ces changements interviennent à l'issue de sorties de terrain menées conjointement par les services concernés. Ont pris part à ces opérations des représentants du service de la voirie et de la circulation de l'APC d'Oran, de la Sûreté de wilaya, de la Direction des transports et des services de la wilaya, ainsi que le président de la commission de la circulation de l'APC et le vice-président représentant le président de l'assemblée. Parmi les principales décisions arrêtées, le déplacement des points d'arrêt des lignes 18 et 28 sur le chemin de wilaya n°73. Leur stationnement au niveau du rond-point d'Ain El Beïda, à proximité de l'hôpital militaire, a été identifié comme un facteur de perturbation de la circulation. Des panneaux d'interdiction d'arrêt et de stationnement ont, dans la foulée, été installés. Les véhicules en infraction feront l'objet de mesures réglementaires pouvant aller jusqu'à la mise en fourrière. La réorganisation touche également les lignes 17 et 37 sur la route nationale n°2, ainsi que la ligne 58 au niveau du rond-point d'Ain El Beïda. L'objectif est de limiter les interactions entre les mouvements des bus et ceux des véhicules particuliers sur les points les plus congestionnés. Mais la fluidification du trafic ne saurait reposer uniquement sur la réorganisation des arrêts. À Oran, la pression sur le réseau reste également liée à la disponibilité des bus, à la régularité des dessertes et à l'état d'une partie du parc de transport collectif. Les pannes, l'état de certains axes routiers et l'absence de liaisons directes vers certaines zones contraignent encore les déplacements quotidiens. À plus long terme, la réponse passe donc par une action plus globale : adaptation du réseau, renforcement du parc, contrôle des arrêts et développement des transports collectifs. L'extension projetée du tramway vers l'université de Belgaïd, l'aéroport international d'Oran et le pôle urbain de Misserghine devrait également contribuer à alléger la pression sur le réseau routier. La nouvelle réorganisation constitue ainsi un premier levier de décongestion, dont l'efficacité dépendra surtout de la continuité des contrôles et de son articulation avec les autres projets de mobilité.

PORT D'ARZEW

Dialogue renforcé avec les opérateurs économiques

S Hadjar

Faire le point sur l'activité, écouter les opérateurs économiques et identifier les contraintes qui entravent encore la fluidité des opérations portuaires. C'est autour de ces principaux enjeux qu'une rencontre consultative a réuni, mardi, au niveau de l'Entreprise portuaire d'Arzew (EPA), les différents acteurs intervenant dans la chaîne portuaire. Une démarche qui vise à renforcer la coordination et à instaurer un dialogue plus étroit autour des exigences de l'activité économique.

Présidée par le directeur général par intérim de l'EPA, Aïssa Mouileh, la rencontre a rassemblé un large éventail d'intervenants, parmi lesquels le chef de l'inspection divisionnaire des Douanes d'Arzew, le responsable de la brigade de la police des frontières maritimes, le chef de la station maritime principale, ainsi que des représentants des opérateurs économiques et des différents acteurs de l'activité portuaire. Plusieurs responsables et cadres de l'entreprise ont également pris part aux échanges. Après l'ouverture de la rencontre, consacrée notamment à la présentation des capacités et des infrastructures de l'EPA, les discussions se sont rapidement orientées vers les réalités de l'activité portuaire. La direction de l'entreprise a présenté les principaux résultats enregistrés durant la période allant du 1er janvier au 31 août 2026, en mettant particulièrement en évidence l'activité liée aux exportations hors hydrocarbures. Les produits sidérurgiques, l'urée et le ciment figurent

parmi les principales activités évoquées, aux côtés du traitement des conteneurs. Ces données ont permis de situer les enjeux auxquels l'infrastructure est confrontée et les perspectives liées au développement de ses capacités. Le Môle 5 a également été au centre de cette présentation. Partiellement entré en exploitation, il constitue une nouvelle composante des capacités du port, dans l'attente du renforcement des autres quais dédiés au chargement et au déchargement. Sa montée en exploitation doit contribuer à accroître les capacités opérationnelles de l'EPA et à améliorer les services proposés aux opérateurs. Mais l'intérêt majeur de cette rencontre réside surtout dans l'échange direct entre les différents intervenants. Les représentants des opérateurs économiques ont eu l'occasion d'exposer leurs préoccupations et de présenter leurs propositions, donnant lieu à un débat qualifié de constructif et marqué par une volonté de coordination entre les différentes parties. À travers cette initiative, l'Entreprise portuaire d'Arzew entend faire de la concertation un outil permanent d'amélioration de l'activité. Le dialogue avec les opérateurs et les autres intervenants doit permettre de mieux cerner les contraintes du terrain, de rapprocher les différents acteurs et d'accompagner l'évolution des besoins liés au trafic portuaire. Cette rencontre s'inscrit ainsi dans une démarche visant à renforcer les liens entre l'entreprise portuaire et l'ensemble de ses partenaires, avec en ligne de mire l'amélioration des performances, la qualité des services et l'accompagnement de la dynamique des échanges économiques.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'IMG mise sur les métiers du numérique et les nouvelles compétences

R. L

À l'heure où la transformation numérique redessine les besoins du marché du travail, l'offre de formation professionnelle tend, elle aussi, à se repositionner sur les métiers émergents. C'est dans cette dynamique que l'Institut de Management et de Gestion (IMG), nouvel établissement agréé relevant du groupe Holding R.M.G.C SPA, s'apprête à ouvrir ses portes à l'occasion de la rentrée d'octobre 2026.

L'établissement organisera, les 22 et 23 septembre, des journées portes ouvertes consacrées à la présentation de ses filières et de ses programmes de formation. Une initiative qui intervient à quelques jours de la rentrée solennelle de la formation professionnelle, fixée au 4 octobre prochain, et qui marque le lancement officiel de l'IMG dans le paysage de la formation professionnelle. L'offre mise en place pour cette rentrée se distingue par la diversité des parcours proposés, avec une place importante accordée aux compétences liées à la digitalisation et aux nouveaux mé-

tiers de l'entreprise. Au titre du diplôme de Technicien supérieur, l'IMG propose ainsi des formations en commerce international, e-commerce, gestion des ressources humaines, comptabilité et gestion, agence de voyage et marketing.

Le numérique constitue l'un des principaux axes de cette nouvelle offre. Deux spécialités sont proposées dans le domaine informatique au niveau Technicien supérieur : bases de données et cybersécurité. Au niveau Technicien, les candidats pourront également s'orienter vers l'informatique de gestion, le développement web ou encore le développement d'applications mobiles. L'établissement complète ce dispositif par une formation en comptabilité destinée à l'obtention du Certificat de maîtrise professionnelle, ainsi que par des formations qualifiantes en initiation à l'informatique et à l'utilisation du logiciel Access. Au-delà de la multiplication des filières, l'IMG entend surtout inscrire son action dans une logique de rapprochement entre formation et monde économique. L'objectif affiché est de contribuer au développement de compétences en phase avec les mutations

que connaît l'économie nationale, notamment sous l'effet de la digitalisation et de l'essor de nouvelles activités. Cette orientation s'appuie également sur l'expérience du groupe Holding R.M.G.C SPA, spécialisé dans l'ingénierie financière, le consulting et l'accompagnement des entreprises en Bourse.

À travers la création de l'IMG, le groupe entend ainsi établir une passerelle entre le monde de la formation et celui de l'entreprise, en mettant l'accent sur les compétences susceptibles d'accompagner la diversification de l'économie.

E-commerce, cybersécurité, développement web, applications mobiles ou encore gestion : autant de domaines désormais au cœur des transformations du tissu économique et qui nécessitent une adaptation continue des profils et des qualifications. Les journées portes ouvertes des 22 et 23 septembre constitueront, à ce titre, une première occasion pour les candidats de découvrir les parcours proposés par l'IMG, à la veille d'une rentrée qui devrait consacrer son entrée dans le secteur de la formation professionnelle.

PROJETS DU SECTEUR DE LA JUSTICE

Le tribunal de Bir El Djir prêt pour la livraison



Toufik K

Le nouveau tribunal de Bir El Djir est désormais prêt à être réceptionné. C'est l'un des principaux constats de la visite effectuée mardi par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, sur plusieurs projets relevant du secteur de la justice. Une tournée qui a également été marquée par un ton ferme à l'égard de l'entreprise chinoise chargée du nouvel établissement pénitentiaire de Bir El Djir, dont le taux d'avancement atteint 95 %. Le wali a exigé l'achèvement des travaux restants et la livraison du projet.

Le secteur de la justice franchit une nouvelle étape dans le renforcement de ses infrastructures à Oran. Le nouveau tribunal de Bir El Djir, dont les travaux sont achevés, se trouve désormais au stade de la réception. La nouvelle

structure judiciaire, conçue pour répondre aux besoins croissants de cette zone en plein développement, doit notamment contribuer à alléger la pression qui pèse sur le tribunal de Fellaoucen. Lors de sa visite, mardi, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, s'est rendu sur le site de cette nouvelle juridiction, accompagné notamment du procureur général près la cour d'Oran, du directeur de l'administration locale et du directeur des équipements publics. Il a inspecté les différents espaces de la structure et pris connaissance de ses équipements et aménagements.

Le futur tribunal dispose des installations nécessaires à l'accueil des justiciables et à la prise en charge des différentes prestations judiciaires. Sa mise en service devrait ainsi permettre une meilleure répartition de l'activité judiciaire et rapprocher davantage les services

de justice des citoyens de Bir El Djir et des secteurs environnants. La visite s'est poursuivie au niveau du tribunal administratif d'appel. En présence du président de cette juridiction et du commissaire d'État, le wali a parcouru les différents espaces de cette nouvelle structure et reçu des explications sur ses caractéristiques. Le bâtiment se distingue par des espaces modernes conçus selon des normes adaptées aux exigences actuelles du fonctionnement des juridictions. À Gdyl, l'inspection a porté sur le nouveau tribunal, réalisé selon des spécifications techniques modernes. Cette infrastructure est appelée à offrir un cadre de travail plus adapté aux magistrats et aux personnels judiciaires, tout en améliorant les conditions d'accueil et de prise en charge des citoyens.

La dernière étape de la tournée a toutefois donné lieu à une mise au point ferme. Sur le chantier du nouvel établissement pénitentiaire de Bir El Djir, dont le taux d'avancement est annoncé à 95 %, le wali a enjoint à l'entreprise chinoise chargée de la réalisation de finaliser sans délai les travaux encore en suspens. L'instruction est claire : les dernières opérations doivent être achevées et le projet livré. À travers cette exigence, l'accent est mis sur le respect des délais et sur la nécessité de concrétiser rapidement un projet arrivé à un stade avancé de réalisation.

Entre une nouvelle juridiction désormais prête à la réception et un établissement pénitentiaire dont les travaux touchent à leur terme, la visite a ainsi permis de faire le point sur plusieurs infrastructures appelées à renforcer durablement l'offre judiciaire et pénitentiaire dans la wilaya d'Oran.

BACS À ORDURES Les riverains du centre-ville réclament une prise en charge durable

Meriem B

L'opération de nettoyage menée au cœur d'Oran relance la question de la gestion des points de collecte des déchets. Si les interventions engagées dans plusieurs secteurs sont accueillies favorablement par les habitants, ces derniers appellent surtout à une prise en charge régulière des bacs à ordures et à une meilleure organisation de leur implantation dans les anciens quartiers du centre-ville.

Le marché d'El Aures (La Bastille), la place du Maghreb et l'itinéraire reliant le siège de la wilaya à la résidence El Bahia ont fait l'objet d'une vaste opération de nettoyage menée par la cellule de l'environnement et de la protection du milieu, en coordination avec Oran Propreté.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des actions visant à améliorer le cadre de vie et à renforcer la propreté de l'espace urbain.

L'initiative a été favorablement accueillie par les habitants du centre-ville, qui souhaitent néanmoins que ces opérations soient intensifiées et surtout inscrites dans la régularité.

Dans plusieurs quartiers anciens, le problème ne se limite pas au nettoyage des rues : il concerne également l'état et l'emplacement des bacs destinés à la collecte des déchets ménagers.

Le secteur urbain El Amir constitue, à ce titre, un exemple particulièrement révélateur. Comptant parmi les secteurs les plus fréquentés du centre-ville, il abrite d'importantes artères commerciales ainsi que plusieurs sites emblématiques du vieil Oran. Au niveau de la place Ennasr (place des Victoires), mais également le long de rues très fréquentées comme Larbi Ben M'hidi, Mohamed Khemisti, El Emir Abdelkader et Mohamed Boudiaf, les riverains déplorent la présence de bacs parfois sales et générant des odeurs désagréables, avec un impact direct sur l'image de ces espaces très fréquentés.

Pour les habitants, la multiplication des opérations de nettoyage ne saurait à elle seule régler durablement le problème. Ils plaident pour une réflexion sur l'aménagement de véritables espaces réservés aux bacs à ordures, idéalement couverts et intégrés à l'environnement urbain, afin d'éviter leur exposition permanente sur les trottoirs et les axes de circulation.

L'entretien des équipements constitue également un point soulevé par les riverains. Des opérations régulières de lavage et de désinfection des bacs permettraient de préserver leur état, de limiter les nuisances et, à terme, de réduire le recours à leur remplacement.

Au-delà du nettoyage ponctuel, c'est donc toute l'organisation de la collecte des déchets dans les quartiers centraux qui est appelée à évoluer.

Dans une ville où les secteurs historiques concentrent une importante activité commerciale, une forte fréquentation piétonne et des lieux emblématiques du patrimoine urbain, la propreté des points de collecte constitue un élément essentiel de l'image et du cadre de vie.

LABOUR-SEMAILLES

Installation d'une commission de suivi

H. Nassira

La campagne de labour-semailles 2026-2027 se prépare à Oran avec la mise en place d'un dispositif technique destiné à assurer un suivi rapproché des opérations et un accompagnement renforcé des agriculteurs. Une commission technique de wilaya a été installée mercredi sous la supervision de la Direction des services agricoles.

Cette structure aura pour mission de suivre l'évolution de la campagne sur le terrain et de veiller à la coordination des différentes interventions. Un plan d'action unifié a été arrêté, accompagné de mécanismes de communication et de suivi devant permettre de disposer régulièrement d'un état précis de l'avancement des travaux.

Des rapports périodiques seront ainsi établis sur les résultats enregistrés et les éventuelles difficultés rencontrées.

L'objectif est notamment d'intervenir rapidement pour lever les contraintes susceptibles de perturber le déroulement de la campagne.

Ce dispositif intervient après une précédente campagne marquée par une progression des superficies labourées dans la wilaya.

Celles-ci avaient atteint 25 000 hectares, soit 2 000 hectares de plus que durant la saison précédente.

Les superficies emblavées avaient notamment concerné 18 300 hectares d'orge, 1 500 hectares de blé tendre et 500 hectares d'avoine. La quantité de semences de blé dur distribuée avait, quant à elle, atteint 5 000 quintaux.

Parallèlement au suivi technique, la Coopé-

rative des céréales et légumes secs (CCLS) prévoit d'accompagner les agriculteurs durant la campagne 2026-2027, notamment en facilitant leur accès aux semences et aux intrants agricoles. Le volet financier figure également parmi les mesures d'accompagnement.

Les agriculteurs souhaitant bénéficier du crédit « Rfif » sont invités à déposer leurs dossiers auprès du guichet unique jusqu'au 30 septembre 2026. Cette procédure doit permettre aux services de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) de procéder à l'étude et au traitement des demandes dans les délais requis.

La CCLS appelle ainsi les agriculteurs concernés à anticiper le dépôt de leurs dossiers afin de faciliter leur prise en charge et d'éviter tout retard dans le traitement des demandes.

LA MÉCATRONIQUE AUTOMOBILE EN COMPÉTITION À ORAN

Cinq wilayas en lice pour l'Olympiade des métiers

Sarah M

La mécatronique automobile s'invite au cœur de la compétition professionnelle à Oran.

Depuis mercredi, l'INSFP « Moudjahida Zaanane Yamina » de Bir El-Djir abrite les éliminatoires régionales Ouest de l'Olympiade des métiers 2026, une étape qui met aux prises 15 stagiaires issus de cinq wilayas et dont les deux meilleurs candidats décrocheront leur qualification pour la phase nationale. Durant trois jours, jusqu'au 18 septembre, les représentants d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Tiaret et Tlemcen sont appelés à faire la démonstration de leur savoir-faire dans une discipline qui occupe une place croissante dans l'évolution des mé-

tiers de l'automobile. À la croisée de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique, la mécatronique automobile exige des candidats une maîtrise technique diversifiée, mais également de la précision et une capacité à intervenir sur les systèmes de plus en plus complexes des véhicules modernes. L'épreuve ne se limite pas à vérifier les connaissances acquises en formation. Les concurrents sont soumis à des exercices théoriques et pratiques portant notamment sur la mécanique automobile, les installations électriques ainsi que les systèmes de commande électroniques. Leur prestation est examinée par un jury composé d'enseignants et de spécialistes de la formation professionnelle. Au-delà de la maîtrise technique, plusieurs paramètres entrent dans l'évaluation, notamment l'organisation du travail, la gestion du temps et la capacité d'innovation. Une ma-

nière de mesurer les compétences des stagiaires dans des conditions proches des exigences auxquelles ils seront confrontés dans leur future activité professionnelle. L'INSFP de Bir El-Djir, qui dispose du statut de centre d'excellence dans le domaine de l'industrie automobile, a mobilisé les équipements et les moyens nécessaires au déroulement des épreuves. Au terme de cette sélection régionale, deux candidats seront retenus pour représenter la région Ouest à l'Olympiade nationale, prévue ultérieurement à Constantine. Parallèlement, Oran accueille une seconde compétition régionale dans le cadre de cette édition, consacrée cette fois à la peinture automobile. Treize stagiaires prennent part aux épreuves organisées au CFPA de Oued Tlélat. D'autres éliminatoires régionales se déroulent également à Sidi Bel-Abbès, où les candidats concourent dans 45 spécialités professionnelles.

LES PARTIS FACE AU CASSE-TÊTE DES CANDIDATURES

Cinq formations politiques ont retiré leurs dossiers de candidature



H Nassira

La course aux élections locales du 28 novembre prochain s'accélère à Oran, mais la constitution des listes de candidats s'annonce déjà comme l'un des principaux obsta-

cles pour plusieurs formations politiques. Alors que cinq partis ont retiré leurs dossiers de candidature auprès de la représentation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections, aucune liste n'a encore été officiellement déposée, à ce stade, pour les APC ou l'APW. Depuis mardi

dernier et jusqu'au 15 septembre, cinq formations ont franchi la première étape administrative en retirant leurs dossiers. Il s'agit du Mouvement El Bina El Watani, du Mouvement de la société pour la paix (MSP), de Sawt Echaab, du Rassemblement de l'espoir de l'Algérie (TAJ) et du Front El Moustakbal. Le retrait des dossiers ne s'est toutefois pas encore traduit par le dépôt effectif des listes. Dans les états-majors locaux, la priorité est désormais à la finalisation des candidatures, avec des niveaux d'avancement différents d'une formation à l'autre. Le principal point de tension concerne plusieurs communes où des partis rencontrent des difficultés à réunir suffisamment de candidats pour constituer leurs listes. Boufatis, Ben Freha, Boutlélis, El Ançor, Mers El Kebir, Mers El Hadjadj, Aïn El Kerma, El Kerma, Bethioua, Sidi Benyebka et Hassi Ben Okba figurent parmi les localités où cette problématique se pose avec le plus d'acuité. Dans certaines formations, ces difficultés sont liées à une restructuration tardive des bureaux locaux. Dans d'autres, pourtant dotées d'un appareil organisationnel, le problème réside dans la mobilisation des militants eux-mêmes. Certains candidats potentiels auraient par ailleurs choisi de rejoindre d'autres formations, contraignant les bureaux de

wilaya à revoir leurs calculs et à reprendre la constitution de leurs listes.

Cette recomposition des candidatures intervient alors qu'une dizaine de formations se préparent à concourir pour l'APW d'Oran. Pour les élections communales, la bataille s'annonce plus complexe, les partis devant parvenir à aligner des listes dans les 26 communes de la wilaya. Face au manque de candidats, certaines formations privilégient leurs propres militants pour compléter leurs listes. D'autres ouvrent davantage leurs portes à des personnalités extérieures, notamment à des candidats ayant déjà évolué au sein d'autres partis. Le calendrier électoral impose désormais un rythme soutenu.

Le 8 octobre constitue la date limite pour le dépôt des dossiers de candidature, laissant aux formations quelques semaines pour achever la sélection des candidats, compléter leurs listes et réunir les documents exigés. La situation reste cependant plus avancée dans plusieurs communes, notamment Oran, Bir El Djir, Es-Sénia, Hassi Bounif, Aïn El Turk, Arzew, Bethioua, Misserghine, Sidi Chahmi, Hassi Ben Okba, Gdyl et Bousfer, où plusieurs partis ont déjà engagé la dernière phase de préparation de leurs listes.

8 À 10 COMMUNES AU CŒUR DE SES AMBITIONS ÉLECTORALES

Le MSP accélère la préparation de ses listes

H.N

A moins de trois mois des élections locales du 28 novembre, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) accélère la mise en place de son dispositif électoral à Oran. La formation islamiste, qui revendique déjà un niveau d'avancement de près de 50 % dans la confection de ses listes, entend entrer en compétition dans plusieurs des principales communes de la wilaya, avec l'ambition affichée de décrocher la présidence de 8 à 10 APC.

Le processus de préparation n'est toutefois pas encore arrivé à son terme. Certaines listes sont déjà largement avancées, tandis que d'autres restent en cours de constitution.

Le mouvement prévoit d'ailleurs de passer à une nouvelle étape dès la semaine prochaine avec le dépôt des premiers dossiers de candidature par l'intermédiaire de ses commissaires.

À la tête de l'instance de wilaya chargée des élections locales, Sidi Ahmed Bouheda a confirmé à Cap Dz que la confection des listes progressait à des rythmes différents

selon les communes, tout en précisant que les candidatures demeuraient ouvertes au sein du parti. Parmi les communes où le travail de préparation est déjà bien engagé figurent notamment Oran, Bir El Djir, Sidi Chahmi, Es-Sénia, Hassi Bounif, Bethioua, Hassi Ben Okba et Misserghine.

Les listes seront soumises au bureau de wilaya pour validation une fois leur composition définitivement arrêtée.

Le scrutin de novembre se prépare également au niveau de l'APW. La liste du Conseil populaire de wilaya est annoncée comme prête, mais sa validation reste suspendue à la réunion du conseil de la choura de wilaya, programmée le 25 septembre. Au total, 55 dossiers de candidature ont déjà été examinés, auxquels doivent s'ajouter sept autres candidatures.

Le MSP ambitionne par ailleurs de présenter des listes dans les 26 communes de la wilaya.

Un objectif que Sidi Ahmed Bouheda présente comme une « ambition », sa concrétisation restant tributaire du nombre de candidats disponibles et de la conformité des

dossiers.

Certains d'entre eux demeurent encore incomplets, alors que les délais réglementaires imposent désormais un rythme soutenu aux responsables locaux du mouvement. Pour l'heure, le MSP garde le silence sur les noms des candidats et, surtout, sur ceux appelés à conduire les listes.

Une prudence particulièrement observée pour la liste APW, dont la composition devra encore franchir l'étape de la validation interne. La formation entend néanmoins s'appuyer sur ses résultats antérieurs pour aborder ce nouveau rendez-vous électoral.

À Oran, elle rappelle avoir obtenu trois sièges lors des dernières législatives et 11 sièges aux élections locales de 2021.

Pour Sidi Ahmed Bouheda, la prochaine échéance doit enfin être abordée sous l'angle de la participation citoyenne.

« L'élection est un droit et un devoir », a-t-il souligné, appelant à une participation « responsable et sérieuse », en référence au slogan du mouvement : « Responsabilité, engagement et action au service du citoyen et de la société ».



LE NOUVEAU MOUHAFEDH TEND LA MAIN AU MOUVEMENT DE COORDINATION

Les locales rebattent les cartes au sein du FLN à Oran

Habib Benaouda

Le Mouvement de coordination, affilié au parti du Front de libération nationale (FLN) dans la wilaya d'Oran et connu pour son opposition à la ligne politique du secrétaire général du parti, Benmabrouk, semble désormais s'orienter vers une participation aux prochaines élections locales dans la capitale de l'Ouest. Cette perspective intervient à la suite d'une rencontre entre des représentants du mouvement et le nouveau mouhafedh du FLN à Oran, Dinar Badr Eddine. Cette rencontre constitue une étape importante dans la recomposition de la scène interne du parti à Oran, dans un contexte marqué par des divergences entre plusieurs militants et responsables locaux concernant la gestion de la période actuelle et la préparation des élections locales, prévues le 28 novembre prochain. Le Mou-



vement de coordination aurait ainsi décidé de ne pas rester en marge de la prochaine échéance électorale et de prendre part à l'élaboration des listes du parti, après l'ouverture de canaux de dialogue avec la nouvelle mouhafadha. Une dé-

marche qui pourrait rebattre les cartes des candidatures, après plusieurs semaines de tensions et de tiraillements internes. Ce rapprochement pourrait avoir des répercussions directes sur la confection des listes du FLN dans plu-

sieurs communes de la wilaya. Le Mouvement de coordination compte en effet dans ses rangs des militants, des élus et plusieurs figures locales disposant d'une implantation au sein de la base militante. Leur implication dans les préparatifs électoraux pourrait donc peser sur la composition des prochaines listes. La rencontre laisse également entrevoir la possibilité de dépasser une partie des divergences internes et d'ouvrir une nouvelle phase de coordination, alors que le parti cherche à resserrer ses rangs avant son entrée officielle dans la course aux locales. L'objectif serait notamment d'éviter que les divisions ne viennent affaiblir sa présence électorale dans les principales communes de la wilaya. Plusieurs observateurs de la scène partisane à Oran considèrent ainsi que l'initiative du nouveau mouhafedh pourrait constituer le point de départ d'une opération de « rassemblement », à travers la

réouverture du dialogue avec les différentes composantes du parti et le rapprochement avec les militants ayant adopté des positions réservées durant la période précédente. Mais le véritable test interviendra au moment de l'élaboration des listes. La concurrence entre les prétendants aux candidatures pourrait remettre certaines divergences sur le devant de la scène si aucun compromis n'est trouvé entre les différentes sensibilités. Le retour du Mouvement de coordination dans les préparatifs des locales dépasse ainsi potentiellement le simple cadre électoral. Il pourrait annoncer une nouvelle étape dans la réorganisation interne du FLN à Oran, à condition que le rapprochement amorcé se traduise par des compromis concrets et une réelle cohésion autour des prochaines listes.

MASCARA

Le foncier économique au centre d'une opération de recensement

I. Yacine

Le recensement du foncier économique dans la wilaya de Mascara fait l'objet d'un processus d'accélération visant à préciser la situation juridique des terrains disponibles et à actualiser les données relatives à ce patrimoine. L'objectif annoncé consiste à disposer d'un inventaire fiable permettant de mieux orienter les assiettes foncières vers les projets d'investissement et les activités économiques. Cette opération s'inscrit dans le prolongement de l'instruction n° 537, datée du 20 août 2026, relative à l'accélération du recense-

ment du foncier économique, à la clarification de son statut juridique et au renforcement des mécanismes de gestion. Le document prévoit également une meilleure coordination entre les différents secteurs et organismes concernés par ce dossier. Le travail porte notamment sur l'identification précise des terrains disponibles, la mise à jour des informations existantes et la consolidation des données relatives aux assiettes foncières. La constitution d'une base de données fiable doit permettre de mieux connaître les possibilités de mobilisation de ce patrimoine dans le cadre des projets économiques. La question

foncière implique plusieurs domaines techniques et administratifs, notamment l'urbanisme, les domaines de l'État, le cadastre, l'énergie, les ressources en eau, l'environnement et l'agriculture. La disponibilité des réseaux et des équipements nécessaires à l'exploitation des terrains constitue également un élément pris en compte dans l'identification des sites concernés. Le dossier mobilise ainsi les services de l'industrie, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, des domaines, du cadastre et de la conservation foncière, ainsi que les représentants des secteurs de l'énergie et des mines, de l'hydraulique, du

tourisme, de l'environnement et des services agricoles. L'Agence foncière et le guichet unique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement figurent également parmi les intervenants. Les opérateurs chargés de l'électricité et du gaz, de l'assainissement et de l'alimentation en eau, ainsi que les secteurs des travaux publics et des télécommunications, sont concernés par les données nécessaires à l'évaluation des assiettes recensées. La démarche vise à orienter ce patrimoine vers des projets adaptés, tout en contribuant au développement de l'activité économique et à la création d'opportunités d'emploi.

TLEMCCEN

Cinq nouveaux établissements scolaires prêts pour la rentrée

O. DEGUI

La wilaya de Tlemcen s'apprête à accueillir cinq nouvelles structures éducatives dès la prochaine rentrée scolaire. L'annonce a été faite mercredi par Kadouri Cheikh, secrétaire général de la direction de l'Éducation. Trois écoles primaires verront le jour, dont deux dans la commune de Hennaya et une à

Beni-Snous. S'y ajoutent un collège d'enseignement moyen (CEM) à Sabra et un lycée à Aïn-Ghoraba. Ces établissements ont été implantés à proximité des quartiers densément peuplés, afin de réduire les déplacements des élèves et d'améliorer leurs conditions de scolarisation. D'autres équipements, actuellement en chantier, seront réceptionnés progressivement en octobre et novembre, selon la même source.

Pour la prochaine rentrée, 145 206 élèves rejoindront le primaire, 102 707 le moyen et 50 850 le secondaire. La restauration scolaire bénéficiera à 130 290 élèves répartis dans 524 cantines, tandis que le transport sera assuré pour 357 798 élèves par 498 autobus desservant 295 établissements. La wilaya compte au total 564 écoles primaires, 175 CEM et 72 lycées.

INSTITUTION

Installation du nouveau directeur de l'antenne locale de l'ANEM

O.D

La cérémonie d'installation de M. Dalal Youcef en tant que directeur de l'antenne de Tlemcen de l'Agence nationale pour l'emploi s'est tenue le 15 septembre 2026. Elle a été présidée par M. Mohamed Hamza, directeur de l'emploi de la wilaya, en présence de M. Benhamou Samir, directeur de la comptabilité et des finances à la direction générale de l'ANEM, de M. Khelifi Mohamed, inspecteur du travail, ainsi que des chefs des bureaux locaux et du personnel du secteur.

Cette nomination s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la performance du service public de l'emploi, à renforcer l'accompagnement et le conseil des demandeurs d'em-



ploi et des entreprises, et à suivre la transformation numérique du secteur.

À cette occasion, l'importance de poursuivre le travail dans un esprit de responsabilité et de coordination a été soulignée, afin de mieux répondre aux préoccupations des ci-

toyens et de consolider le rôle de l'agence dans le soutien aux demandeurs d'emploi et aux institutions économiques.

Tous les vœux de succès ont été adressés au nouveau directeur dans l'exercice de ses fonctions.

ÉLECTIONS

Le FLN peaufine ses préparatifs pour les élections locales

O.D

Une réunion du Comité de la wilaya de Tlemcen s'est tenue le 15 septembre 2026 au siège de la wilaya, dans le cadre des préparatifs des prochaines élections locales. Y ont

participé les membres superviseurs, le Dr Djellat Abdelkrim et le Dr Oussama Arbaoui, ainsi que le mouhafadh du FLN pour Tlemcen, M. Mohamed Maarouf, des membres du Bureau de la wilaya, des membres du Comité central et le député Dr Koraib Salah Eddine.

La rencontre a été consacrée

à la finalisation des mécanismes d'organisation du processus de nomination et à l'établissement des listes de candidats, dans le strict respect de la structure organisationnelle du parti et des directives du secrétaire général, M. Abdelkrim Benmbarek.

Le comité a réaffirmé la nécessité de sélectionner les candi-

dates selon des critères de compétence, de représentativité populaire et d'ouverture à la société civile.

La réunion s'est conclue par un appel à l'unité et à la mobilisation de tous les membres du parti pour assurer une pleine préparation aux prochaines élections.

NÂAMA

Douze nouveaux établissements scolaires pour la rentrée 2026-2027

H.N

La wilaya de Nâama réceptionnera douze nouveaux établissements scolaires dès la rentrée 2026-2027, a indiqué mercredi la direction locale de l'Éducation.

Ces infrastructures comprennent sept écoles primaires, trois collèges d'enseignement moyen et deux lycées, répartis à travers plusieurs communes. Le secteur bénéficiera également de seize classes d'extension et de deux cantines scolaires, tandis que plusieurs établissements seront rénovés et équipés. Des espaces sportifs en gazon artificiel seront aménagés. Quelque 687 nouveaux enseignants seront recrutés : 284 pour le primaire, 219 pour le moyen et 184 pour le secondaire.

AFLOU

Le Centre universitaire accueille 662 nouveaux étudiants

B.H

Le Centre universitaire « Chérif Bouchoucha » d'Aflou s'est enrichi de deux nouvelles spécialités en Master pour la rentrée 2026-2027, qui accueillera également 662 nouveaux bacheliers, a indiqué la direction de l'établissement. Le directeur par intérim, Mohamed Mahi, a précisé que l'offre de formation en Droit et Sciences politiques a été renforcée par l'ouverture de deux spécialités de Master : « Droit de l'administration numérique et transactions électroniques » et « État et Institutions constitutionnelles ». Une initiative qui s'inscrit dans la modernisation de la formation universitaire et son adaptation à la transition numérique. La carte de formation du Centre comprend sept domaines, 66 filières et 79 spécialités réparties entre Licence, Master et Doctorat. Quelque 3 265 étudiants sont attendus, dont 2 346 en licence et 919 en master. Les filières des Sciences sociales et du Droit enregistrent les plus forts effectifs parmi les nouveaux inscrits, avec respectivement 135 et 133 étudiants, suivies de l'anglais (89), des sciences économiques et commerciales (88), de l'informatique (87) et des sciences de la nature et de la vie (76).



LA DÉCISION A ÉTÉ PRISE PAR LE PRÉSIDENT

Tebboune nomme Amine Benmalek wali de Boumerdès

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel portant nomination de M. Amine Benmalek au poste de wali de Boumerdès, a indiqué un

communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, un décret présidentiel portant nomination de M. Amine Benmalek au poste de wali de Boumerdès", lit-on dans le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION Ouverture de la session parlementaire ordinaire

Le Conseil de la nation a ouvert, mercredi, sa session parlementaire ordinaire 2026-2027, lors d'une séance plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, et de membres du Gouvernement.

L'ouverture de la session parlementaire intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique 16-12 du 25 août 2016, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement.

CONCOURS CULINAIRE INTERNATIONAL

Le Président de la République félicite «Na Noura» pour sa médaille d'or

R. N

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité Mme Noura Sadiki, dite « Na Noura », pour sa médaille d'or de meilleure chef traditionnelle lors de la 10e édition du Village International des Arts Culinaires à Paris.

naires à Paris.

Le Président a écrit sur ses réseaux sociaux : « Je suis très fier de toi, Na Noura, comme tous les Algériens, pour cette victoire amplement méritée dans une compétition si relevée, et pour avoir honoré le patrimoine algérien à travers l'un de ses éléments les plus importants... Merci. »



BOUFEDECHE :

«La nouvelle législature sera un espace démocratique serein»

R. N

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a appelé, mercredi à Alger, les députés à faire de la nouvelle législature un espace de dialogue responsable et de pratique démocratique sereine, au service de l'Algérie et de son intérêt suprême.

Dans un allocution prononcée lors de l'ouverture de la session ordinaire (2026-2027) de l'APN, Mme Boufedech a affirmé que "tous sont appelés à faire de cette législature un espace de dialogue responsable et de pratique démocratique sereine", soulignant que la divergence et la compétition politiques constituent des éléments naturels de la vie démocratique, mais que le dénominateur commun sur lequel nul ne saurait diverger reste l'Algérie et son intérêt suprême.

Elle a affirmé, à cette occasion, que "la force réelle de l'Algérie repose sur l'unité de son peuple, la cohésion de ses institutions, la puissance de son armée, la vigilance de ses services de sécurité et la confiance du citoyen en son Etat", rendant à ce propos hommage à l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui "poursuit l'accomplissement de ses missions constitutionnelles avec une haute compétence dans la protection de la souveraineté nationale et la défense de l'intégrité territoriale".

Mme Boufedech a également salué les différents corps de sécurité qui "accomplissent leur devoir de protection des citoyens, de lutte contre le crime organisé, la contrebande, les drogues et les substances psychotropes, ainsi que de préservation de la sécurité et des biens de la société".

Pour la présidente de l'APN, "l'ouverture de la dixième législature constitue une opportunité pour évoquer avec fierté la place de l'institution parlementaire et son rôle dans l'édification constitutionnelle de l'Etat, ainsi que l'ampleur de la responsabilité qui incombe aux députés, élus par le peuple algérien pour le représenter au sein de cette honorable Assemblée".

Après avoir rappelé, dans son allocution, "la douloureuse épreuve traversée par l'Algérie suite aux tragiques incendies et aux pertes humaines et matérielles qu'ils ont engendrées", Mme Boufedech a exprimé "ses condoléances et sa compassion aux familles des victimes et à leurs proches", soulignant que ces moments difficiles ont constitué "une nouvelle preuve de la capacité de l'Etat et de la société à faire face aux épreuves, illustrant le visage radieux de l'Algérie, fondé sur la solidarité,



l'entraide et la cohésion".

A cet effet, elle a ajouté que "les images de solidarité populaire et la mobilisation de l'Etat et de ses institutions ont donné une image sincère d'une Algérie unie, dont les enfants partagent la paix tout comme ils partagent l'espoir, et font front uni en période de crises". Les décisions "décisives et rapides" du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à ce propos, ont reflété la force et la présence de l'Etat et traduit son attachement à suivre les répercussions de la catastrophe et la prise en charge des sinistrés que le Gouvernement a œuvré à concrétiser sur le terrain, véhiculant ainsi un message clair: l'Etat algérien est présent durant les crises et la protection des citoyens est une responsabilité nationale constante", a-t-elle poursuivi.

Concernant l'activité parlementaire, Mme Boufedech a affirmé que les fonctions publiques "ne sont pas un privilège mais un devoir de loyauté, tout comme la responsabilité n'est pas une position mais un devoir", ajoutant que "la confiance du citoyen ne se mesure pas à la parole, mais aux réalisations accomplies pour le pays".

Elle a, dans ce sens, invité les députés "à être à la hauteur de cette confiance, à être une voix sincère et intègre de leurs électeurs, proches de leurs préoccupations, en veillant à défendre leurs intérêts légitimes et à accomplir les missions législatives et de contrôle qui leur sont assignées avec sérieux

et compétence". Partant de ce principe, la présidente de l'APN a affirmé que "la force de l'Algérie face aux défis ne repose pas uniquement sur ses capacités financières, mais aussi sur son legs historique, civilisationnel, son unité nationale et sa mémoire nationale, préservée par les sacrifices des choucha et moudjahidine, voire de son identité nationale inclusive forte de ses constantes ancrées: l'islam, l'arabité et l'amazighité".

Elle s'appuie également sur la Glorieuse Révolution de novembre qui a fait de la souveraineté, de l'indépendance et de la liberté "des constantes nationales non négociables".

La présidente de l'APN a estimé que le premier critère de responsabilité "est la fidélité à ce legs, l'engagement à préserver l'intérêt suprême de l'Algérie tant par la parole que par les actes et les positions", ce qui exige, selon elle, de "privilégier la coopération aux tiraillements, la responsabilité à la surenchère et le dialogue à la tension, ainsi que le consensus autour des grandes questions". Par ailleurs, la présidente de la chambre basse du Parlement a salué la décision présidentielle concernant l'élaboration d'un projet de loi prévoyant la peine de mort à l'encontre des auteurs et commanditaires des incendies volontaires ainsi que les ravisseurs de mineurs et auteurs de sévices sur mineurs. Evoquant la rupture des relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis, Mme Boufedech a estimé qu'il s'agit d'une décision "souveraine, traduisant le souci de l'Algérie de "protéger sa sécurité nationale et ses intérêts suprêmes". Concernant la rentrée scolaire, elle a salué les efforts déployés pour la préparation de ce rendez-vous national, souhaitant une année scolaire couronnée de succès, d'assiduité et d'excellence. S'agissant des prochaines élections locales, Mme Boufedech a appelé à une "adhésion positive et responsable" et à œuvrer au succès de cette échéance électorale, ainsi qu'à une "participation populaire massive et large, à même de renforcer la confiance dans les institutions élues et de consolider la construction démocratique et institutionnelle. Au terme de son allocution, Mme Boufedech a mis en avant que l'Assemblée doit s'acquitter "pleinement de son rôle dans le domaine de la diplomatie parlementaire, et d'être une voix présente pour l'Algérie dans les fora régionaux et internationaux, défendant ses intérêts, traduisant ses positions de principe et s'alignant sur les orientations de l'Etat et ses choix souverains". La séance d'ouverture a débuté par l'observation d'une minute de silence à la mémoire des victimes des incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays.

SAÏD SAYOUD

«Les opérations d'indemnisation des sinistrés en phase d'achèvement»



Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a déclaré, hier à Alger, que les opérations d'indemnisation des sinistrés des récents incendies enregistrés dans certaines wi-

layas du pays, ainsi que la réhabilitation des zones touchées, sont en phase d'achèvement.

Conformément à la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant indemnisation de tous les citoyens pour les pertes occasionnées par les incendies, "l'opération d'indemnisation a

été achevée dans les wilayas n'ayant pas enregistré de pertes importantes, tandis que cette opération dans la wilaya de Jijel arrive à sa phase finale", a déclaré M. Sayoud à la presse en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026-2027.

Compte tenu de la concomi-

tance des mesures d'indemnisation et de prise en charge des dégâts occasionnés par les incendies avec l'approche de la rentrée scolaire, le ministre a fait savoir que toutes les écoles touchées avaient été restaurées et réhabilitées, soulignant que la rentrée scolaire se déroulera dans "les meilleures conditions".

Pour ce qui est de la prise en charge des habitations endommagées, il a précisé que "la réhabilitation des logements classés dans les catégories verte et orange est quasiment terminée".

Tandis que certains logements classés dans la catégorie rouge seront traités incessamment, à travers la prise en charge par les institutions de l'Etat de leurs occupants et la mise à disposition de logements".

L'opération d'indemnisation a inclus également le bétail ravagé et le mobilier domestique détruit, l'indemnisation des arbres fruitiers devant intervenir ultérieurement, a-t-il dit, précisant que l'opération de plantation débutera à compter du 15 octobre prochain.

LAIT INFANTILE Giplait signe un accord avec la société biélorusse Bellakt

Le groupe laitier "Giplait" a signé un protocole d'accord avec la société biélorusse "Bellakt", permettant l'échange d'informations entre les deux parties, en prélude à la création d'une joint-venture pour la production de lait infantile en Algérie, indique un communiqué du groupe public.

Le protocole d'accord a été signé, mardi à Alger, par la PDG du groupe "Giplait", Samah Lahlouh, et le Directeur général de la société "Bellakt", Lupik Vitaly.

La cérémonie de signature, qui intervient dans le cadre de la poursuite des discussions entre les deux parties en vue de concrétiser le projet de production de lait infantile et d'élaborer le plan d'action de la future joint-venture, s'est déroulée en présence de cadres du groupe public et de la société "Bellakt", ainsi que d'une représentante du ministère biélorusse de l'Agriculture.

Cette rencontre a permis à la délégation biélorusse de constater la qualité et la diversité des produits du groupe "Giplait", conclut la même source.

ÉLECTIONS LOCALES

Le président de l'ANIE reçoit Saïd Sayoud

Le président de l'Autorité électorale nationale indépendante, Saïd Arouss, a reçu hier à Alger le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. Des membres du conseil et des collaborateurs de l'Autorité, ainsi que des représentants du ministère, étaient également présents.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la coordination logistique et matérielle menée conjointement par l'Autorité électorale nationale indépendante et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, afin d'assurer le bon déroulement des élections municipales et provinciales prévues le 28 novembre.

Clôture de la révision des listes électorales

La révision exceptionnelle des listes électorales, entamée le 6 septembre courant en prévision de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévue le 28 novembre prochain, prendra fin jeudi, conformément au décret présidentiel n° 26-284, portant convocation du corps électoral pour cette échéance électorale.



En parallèle, il a été procédé au retrait des dossiers de déclarations de candidature et des formulaires de souscription de signatures individuelles au profit des personnes souhaitant se porter candidates à l'élection.

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avait

précisé que cette opération s'effectue auprès du siège de son coordinateur de wilaya relevant de la circonscription électorale concernée par la candidature, L'ANIE avait également indiqué que les personnes souhaitant se porter candidates "doivent présenter une déclaration de dépôt de la liste

remplissant les conditions légalement requises, au siège du coordinateur de wilaya de l'ANIE, après la manifestation de l'intention de constituer cette liste par un(e) candidat(e) mandaté(e) par un parti ou plusieurs partis, ou par les candidats d'une liste indépendante, après présentation d'une demande

établie selon un modèle fourni par le coordinateur de wilaya de l'ANIE". Il appartient, ensuite, à l'Autorité de statuer sur les dossiers de candidature, conformément à la loi en vigueur.

Les listes ou les candidats, dont les dossiers ont été rejetés, sont en droit d'introduire des recours auprès des juridictions compétentes, avant le lancement de la campagne électorale, laquelle débute trois semaines avant la date du scrutin et s'achève trois jours avant celui-ci. Il convient de rappeler que les membres des APC/APW, sont élus pour un mandat de cinq ans, selon le mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage. Ces élections interviennent également dans le cadre de la loi relative au nouveau découpage territorial du pays. La détermination des circonscriptions électorales et du nombre de sièges revêt, par conséquent, une importance particulière au regard des changements induits par le nouveau découpage administratif.

La loi organique relative au régime électoral prévoit, en effet, que le nombre de membres des APC et des APW varie en fonction du nombre d'habitants issu du dernier Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).

ATTAQUES CONTRE LA VILLE SAINTES DE LA MECQUE

L'Algérie exprime sa ferme condamnation

Wassila. B

L'Algérie a fermement condamné et dénoncé, hier, les attaques qui ont visé la ville sainte de La Mecque, en Arabie saoudite, au moyen d'un drone hostile. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, Alger a qualifié cette attaque d'« acte d'agression d'une extrême gravité » visant les lieux saints de l'islam et constituant une atteinte à la sacralité de la Maison sacrée de Dieu. Pour les autorités algériennes, ces attaques représentent également une provocation grave à l'égard des sentiments des musulmans à travers le monde. Alger a ainsi réaffirmé son rejet de toute action susceptible de porter atteinte aux lieux saints et de contribuer à l'exacerbation des tensions dans la région, soulignant le caractère particulièrement sensible de toute menace visant La Mecque. Face à cette situa-



tion, l'Algérie a renouvelé son soutien à l'Arabie saoudite dans ses efforts visant à protéger les lieux saints de l'islam ainsi que l'ensemble de son territoire. Elle a également réaffirmé son appui aux mesures que les autorités saoudiennes jugeront appropriées pour garantir la sécurité et la stabilité du Royaume et préserver sa souveraineté nationale. Enfin, Alger a ap-

pelé à l'arrêt immédiat de ces attaques ainsi que de toutes les formes d'escalade et de provocation dans la région. Selon le communiqué, la poursuite de telles actions ne ferait qu'aggraver une situation déjà marquée par les tensions et risquerait d'entraîner la région vers des développements dangereux aux conséquences difficiles à maîtriser.

VERS UNE LOI SUR LES NORMES DE LOGEMENT EN ZONE FORESTIÈRE

Le Premier ministre crée le Comité ministériel conjoint

Wassila. B

Conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion qu'il a présidée le 30 août et consacrée aux conséquences des incendies qui ont touché certaines provinces du centre et de l'est du pays, le Premier ministre, M. Sifi Ghrib, a supervisé ce mercredi la mise en place du Comité ministériel conjoint chargé d'approuver les conclusions des travaux du comité technique créé par le ministre du Logement, de l'Aménagement urbain et du Développement urbain. Ce comité comprend des représentants de différents ministères et

organismes compétents, selon un communiqué du cabinet du Premier ministre.

La même source a expliqué que la nomination des membres du comité faisait suite aux instructions du Président de la République, données lors de la réunion qu'il a présidée le 30 août 2026. Cette réunion était consacrée aux conséquences des incendies qui ont touché certaines wilayas du centre et de l'est du pays, et notamment à la mise en place d'un atelier d'experts chargé de mener une étude spécialisée en vue d'élaborer une loi définissant des normes pour le logement en zone forestière, afin de protéger les citoyens contre les risques d'incendie.

Cette nomination faisait également suite à la création du comité technique d'experts sur ce sujet au sein du ministère du Logement.

À l'issue de la réunion, le Premier ministre a souligné l'importance d'élargir le champ de la consultation et d'associer les différentes parties prenantes et les acteurs concernés. Cette démarche permettrait d'enrichir le projet de texte de loi en cours d'élaboration, ainsi que l'ensemble des mesures et procédures réglementaires et techniques s'y rapportant, selon une approche participative qui prenne en compte tous les aspects du sujet et vise à protéger les citoyens résidant en zone forestière contre les risques d'incendie.

RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES AU CEM ET AU LYCÉE

Les procédures débuteront le 22 septembre

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé que l'opération de réintégration des élèves des cycles moyen et secondaire général et technologique, au titre de l'année scolaire 2026-2027, débutera à compter du 22 septembre courant, indique mardi un communiqué du ministère.

A cet effet, le ministère de l'Éducation nationale informe les parents souhaitant introduire des demandes de réintégration de leurs enfants dans les cycles de l'enseignement moyen et de l'enseignement secondaire général et technologique, que cette opération "débutera à compter du mardi 22 septembre 2026 et se poursuivra jusqu'au samedi 3 octobre 2026 à minuit".

L'opération se déroule "exclusivement via le système d'information du secteur de l'Éducation nationale", les parents souhaitant réintégrer leurs enfants étant tenus de remplir le formulaire de demande de réintégration via l'espace qui leur est réservé dans le système d'information du secteur.

"Le parent ou le tuteur légal doit introduire une demande via son compte

sur l'espace parents, auquel il peut accéder à travers le portail national des services numériques, en utilisant la technique d'authentification unique "SSO", via le lien : <https://dzds.dz>". "Une demande de réintégration peut être introduite directement via l'espace parents, à travers le lien <https://awlyaa.education.dz>, en remplissant le formulaire électronique réservé aux demandes de réintégration".

Les non inscrits sur le système d'information du secteur de l'Éducation nationale, "doivent premièrement créer un compte personnel sur l'espace Parents (Awlyaa), puis remplir le formulaire électronique dédié à la demande de réintégration, dans les délais fixés ci-dessus", selon le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère a précisé que "les demandes de réintégration seront examinées conformément à la réglementation en vigueur, et les résultats de l'examen des demandes seront communiqués le mercredi 7 octobre 2026 via l'espace Parents et les établissements éducatifs", soulignant que "les élèves dont les demandes de réintégration ont été accep-

tées sont tenus de rejoindre leurs établissements scolaires à partir du jeudi 8 octobre 2026".

"Tout élève qui ne rejoint pas son établissement scolaire, sans motif valable, au plus tard le lundi 12 octobre 2026, est considéré comme ayant renoncé à son droit à la réintégration et le bénéfice découlant de la décision d'acceptation sera annulé", ajoute le texte.

Le ministère a également rappelé que "les élèves nés en 2010 et les élèves aux besoins spécifiques nés en 2008 seront systématiquement réintégrés, conformément aux dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur".

"Tout élève dont la demande de réintégration a été acceptée et qui ne rejoint pas son établissement éducatif dans les délais fixés perd son droit au bénéfice de la réintégration", selon le communiqué, qui souligne que "toute opération de réintégration effectuée en dehors du système d'information du secteur de l'Éducation nationale, ou sans le respect des procédures et des délais fixés, est considérée comme nulle et sans aucun effet administratif ou pédagogique".

EDITO

Abou Dhabi achète les médias marocains pour tenter de salir l'Algérie

Wassila. B

Il est désormais établi que les Émirats arabes Unis ne se contentent plus d'investir dans les médias marocains : ils les contrôlent, les orientent et les transforment en instruments de déstabilisation. Derrière les apparences d'un partenariat économique, Abou Dhabi a infiltré le capital de groupes médiatiques et de télécommunications stratégiques, à l'instar de sa participation de 53 % dans Maroc Telecom. Cette mainmise sur l'infrastructure numérique et éditoriale permet aux Émirats de dicter un discours hostile à l'Algérie, en exploitant des dossiers régionaux sensibles pour semer la discorde et attiser les tensions.

Le financement émirati des médias marocains ne relève pas d'un simple mécénat : il s'agit d'une véritable opération de sale guerre informationnelle. Selon plusieurs rapports, 15 millions d'euros ont été alloués au Maroc en 2023 pour financer des campagnes médiatiques et publicitaires ciblant l'Algérie. Des chaînes de télévision, dont le capital a été ouvert à des entreprises émiraties dès 2014, diffusent des récits mensongers et des accusations fabriquées de toutes pièces. Ces médias, dévoyés de leur mission d'information, sont devenus des porte-voix au service d'une puissance étrangère, diffusant de fausses informations pour ternir l'image de l'Algérie et entraver les aspirations légitimes des peuples sahraoui et palestinien.

Plus grave encore, les Émirats ont investi les réseaux sociaux pour étendre leur nuisance. Des pages et des influenceurs marocains sont financés pour diffuser des contenus hostiles à l'Algérie, notamment en période de crises diplomatiques. Des comptes fictifs et des réseaux d'interaction artificiels sont mobilisés pour orienter l'opinion publique et promouvoir l'alliance Émirats-Maroc-entité sioniste comme une prétendue option stratégique. Cette manipulation de l'espace numérique constitue une atteinte directe à la souveraineté des États et à la stabilité de la région.

Cette stratégie émiratie s'inscrit dans un dessein plus large : celui d'une entité toxique qui, refusant d'assumer ses responsabilités régionales, préfère acheter des journaux plutôt que de construire des ponts. En instrumentalisant les médias marocains, Abou Dhabi cherche à imposer son récit hégémonique, à diviser le Maghreb et à détourner l'attention des véritables enjeux de développement et de dignité qui traversent le monde arabe. Mais cette entreprise de falsification se heurte à une réalité têtue : la vérité finit toujours par émerger, et les peuples, si longtemps bernés, ne tarderont pas à démasquer ceux qui les manipulent. L'Algérie, forte de sa légitimité historique et de sa résilience, continuera de dénoncer ces manœuvres et d'appeler à une presse libre, affranchie de toute tutelle étrangère.

Il est temps de dénoncer avec fermeté cette ingérence émiratie qui, sous couvert d'investissements, achète des consciences et corrompt l'éthique journalistique. L'Algérie, cible de cette campagne de dénigrement, ne saurait rester silencieuse face à une telle entreprise de déstabilisation. La communauté internationale doit prendre la mesure de cette menace : lorsque des fonds étrangers contrôlent les médias d'un pays pour en attaquer un autre, c'est la paix et la sécurité régionales qui sont compromises.



PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Ségolène Royal alerte sur la montée de l'« algérophobie »

Wassila. B

La présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, a dénoncé le fait que l'« algérophobie » s'est progressivement imposée comme une véritable stratégie électorale chez une partie de la classe politique française, à l'approche de l'élection présidentielle de 2027.

Dans un entretien exclusif accordé à l'émission C Show, diffusée mardi par la chaîne internationale AL24News, l'ancienne ministre a dénoncé une instrumentalisation politique des relations franco-algériennes. Selon elle, certains responsables politiques « continuent à remuer les relents néocoloniaux dans un contexte où les Français ont bien d'autres préoccupations ».

Ségolène Royal souligne que cette tendance ne concerne pas uniquement l'extrême droite, mais s'étend, selon elle, à « une partie beaucoup plus large » de la classe politique française. Elle cite notamment le cas d'« un ancien Premier ministre candidat à l'élection présidentielle de 2027 » qui, affirme-t-elle, «

a commencé à triturer les accords de 1968 sans expliquer (...) le pourquoi du comment ».

Pour Ségolène Royal, les débats centrés sur l'Algérie ou certaines questions identitaires détournent l'attention des difficultés auxquelles la France est confrontée. « Ce n'est pas la chasse au foulard qui va faire baisser le prix de l'essence ou permettre d'éradiquer la pédocriminalité », a-t-elle déclaré.

Sur le plan des relations bilatérales, la présidente de l'Association France-Algérie réaffirme sa volonté de contribuer au rapprochement entre les deux pays. Elle dit vouloir « rapprocher les liens entre les deux rives » et « renouer des partenariats intelligents » entre la France et l'Algérie. « Je ne laisserai pas faire cette instrumentalisation de l'algérophobie pendant la campagne électorale », a-t-elle insisté.

Elle considère qu'une partie de la classe politique française, notamment celle qui a exercé le pouvoir, « fait diversion » alors qu'elle serait aujourd'hui confrontée à un « bilan calamiteux ». Elle évoque notamment «

l'explosion de la dette », la dégradation du classement de la France dans le domaine éducatif, ainsi que la fragilisation du système de santé et les attaques visant le système de retraite.

« Une diversion entretenue »

Réagissant aux accusations de « soumission à l'Algérie » formulées à son encontre par certains responsables de l'extrême droite, Ségolène Royal estime que leurs auteurs « sont restés figés dans un passé néocolonial pour grappiller quelques voix, je ne sais pas lesquelles d'ailleurs ». Elle plaide, au contraire, pour une approche fondée sur la coopération avec les pays du Maghreb et du continent africain.

« Nous avons intérêt à nous entendre avec l'autre rive de la Méditerranée. Nous avons intérêt à nous entendre avec le Maghreb et au-delà avec l'Afrique », a-t-elle déclaré.

Ségolène Royal dit également souhaiter l'avènement d'une France qui privilégierait, dans sa politique étrangère, le dialogue et la

réconciliation. Elle appelle de ses vœux une diplomatie qui « n'interférera pas dans les conflits entre les uns et les autres, mais, au contraire, cherchera toujours à réconcilier les pays voisins ». Elle met notamment en avant les possibilités de coopération dans les domaines culturel et éducatif. « Nous avons, autour du bassin méditerranéen, des partenariats très intéressants sur la culture et sur l'éducation. Et donc, c'est ce projet-là que j'entends porter pour demain », a-t-elle affirmé.

La présidente de l'Association France-Algérie insiste sur l'importance stratégique de l'Algérie dans son environnement régional. « C'est l'entrée vers le continent africain », a-t-elle rappelé, jugeant « urgentissime » de rétablir de bonnes relations entre Paris et Alger. « Moi, je m'y emploierai », a-t-elle martelé.

Pour rappel, Ségolène Royal a déjà souligné que sa candidature à la primaire du pôle socialiste, relève d'une conviction plutôt que d'un simple calcul électoral. À 72 ans, l'ancienne finaliste de la présidentielle de 2007 incarne une cohérence rare entre le discours et l'action, portée par une vision d'un « ordre juste » opposé au chaos xénophobe de l'extrême droite.

Sa position est d'autant plus marquante qu'elle intervient quelques jours après la condamnation de Marine Le Pen, alors que le Rassemblement national confirme son ambition présidentielle pour 2027. Depuis Alger, sa candidature est saluée car elle incarne une ligne de dialogue plutôt que de stigmatisation, notamment face aux accusations d'« algérophobie » qu'elle refuse catégoriquement, comme l'illustre sa réponse à Sarah Knafo sur BFMTV.

Au-delà des joutes médiatiques, Ségolène Royal porte une analyse économique lucide sur le déclin de la position française en Algérie, pendant que d'autres puissances avancent leurs partenariats. Elle dénonce les « relents coloniaux » et plaide pour une amitié franco-algérienne « réparée », fondée sur le respect mutuel et le refus de toute ingérence. Sa constance sur ce dossier, illustrée par sa présence lors de la visite du pape à Alger, dépasse le calendrier électoral. Sa candidature ravive l'espoir d'une relation bilatérale apaisée, débarrassée des calculs électoraux.

INDUSTRIE

Le ministre s'engage à accompagner le projet "Baladna"

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a souligné la volonté du secteur d'accompagner le projet "Baladna" de production de lait infantile, en assurant la coordination entre les différentes parties prenantes, indique un communiqué du ministère.

M. Kourtel s'exprimait lors de l'audience qu'il a accordée, mardi, en compagnie de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, à une délégation qatarie conduite par le PDG du groupe qatari Power International Holding, Ramez Al-Khayyat, composée de responsables de la société UCC Holding, filiale du groupe, du président du conseil d'administration de la société "Baladna Algérie", et de l'ambassadeur du Qatar auprès de l'Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, en présence du PDG du groupe Madar et de cadres du ministère, selon la même source.

Cette rencontre a été consacrée

à l'examen de l'état d'avancement des procédures liées à la concrétisation du projet de la société "Baladna Algérie" pour la production de lait infantile, qui devrait contribuer à satisfaire les besoins du marché national, à renforcer la production nationale et à réduire la facture des importations.

Dans ce cadre, le ministre a réaffirmé "la volonté du secteur d'accompagner le projet et d'assurer la coordination entre les différentes parties concernées afin de permettre sa concrétisation dans les meilleures conditions, et d'établir un partenariat équilibré et fructueux fondé sur le principe gagnant-gagnant", ajoute le communiqué. Il a également été question de l'importance de l'accompagnement du projet par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels à travers des programmes de formation spécialisés adaptés à ses besoins, contribuant ainsi à fournir



une main-d'œuvre algérienne compétente, à répondre aux exigences du projet en matière de compétences et de ressources humaines et à renforcer l'intégration locale. Au

terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre la coordination et les consultations sur le projet et d'œuvrer au parachèvement des procédures néces-

saires à sa concrétisation dans les meilleurs délais, ajoute le communiqué du ministère.

JEUX AFRICAINS UNIVERSITAIRES 2026

L'Algérie décroche sept médailles aux échecs



La sélection universitaire algérienne d'échecs a clôturé sa participation aux Jeux africains universitaires 2026, organisés au Caire (Egypte), avec un bilan de sept médailles (trois en or, trois en argent et une en bronze), a indiqué mercredi la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU).

Cette performance vient s'ajouter aux résultats obtenus par la délégation algé-

rienne dans les différentes disciplines engagées à ce rendez-vous continental. L'ensemble de ces résultats témoigne de la présence des sportifs universitaires algériens et de leur capacité à décrocher des podiums dans plusieurs spécialités, ajoutent-on.

En natation, les athlètes algériens ont remporté 30 médailles, avec 10 en or, 9 en argent et 11 en bronze. En badminton, la

sélection nationale a obtenu quatre médailles, dont deux en or et deux en argent.

La lutte a également permis à l'Algérie de s'illustrer avec huit médailles : quatre en or, une en argent et trois en bronze. En taekwondo, les représentants algériens ont décroché sept médailles, dont trois en or, deux en argent et deux en bronze.

De son côté, la sélection de tennis de table a réalisé une performance honorable avec quatre médailles, soit une en or et trois en bronze.

Le judo a constitué l'un des principaux pourvoyeurs de médailles de la délégation algérienne, avec un total de 19 médailles, dont sept en or, sept en argent et cinq en bronze. En athlétisme, Saïd Amiri s'est particulièrement distingué en remportant la médaille d'or du 10 000 mètres masculin, quelques jours seulement après avoir décroché le titre aux Jeux méditerranéens organisés à Tarente, en Italie. L'Algérie participe à cette manifestation continentale, qui s'apprête à tirer sa révérence, avec une délégation composée de 144 athlètes, hommes et femmes, ainsi que de 29 entraîneurs et accompagnateurs. Les représentants algériens sont engagés dans 11 disciplines, couvrant les sports collectifs, individuels et de combat.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BOULES

Rendez-vous vendredi à Sig

Le boulodrome du pôle sportif "Abdelkrim Kerroum" de la ville de Sig (wilaya de Mascara) abritera, à partir de vendredi prochain, le championnat national de boules, catégorie seniors, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

Organisée à l'initiative du Club "Ittihad" de boules de Sig, en coordination avec la Ligue de wilaya des sports de boules, la Fédération algérienne de boules et la direction de la Jeunesse et des Sports, cette compétition verra la participation de plus de 90 sportifs représentant 15 clubs issus de 12 wilayas, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la Ligue, Moumen Benaouda.

Les participants s'affronteront durant deux jours dans la discipline du jeu long, sous la supervision d'un corps arbitral relevant de la Fédération algérienne de boules, a précisé la même source.

L'organisation de ce championnat vise notamment à préparer les sportifs aux prochaines échéances internationales dans la discipline, tout en permettant aux équipes



participantes de se mesurer les unes aux autres et d'acquiescer davantage d'expérience en compétition.

Cette manifestation sportive devrait également contribuer à la promotion et au

développement de la pratique du boules auprès des jeunes, a ajouté M. Benaouda.

Cette compétition s'inscrit dans le cadre du calendrier annuel de la Fédération algérienne de boules.

FOOTBALL

Gaya Merbah et la JS Kabylie mettent fin à leur collaboration



La direction de la JS Kabylie (Ligue 1 de football) a annoncé, mercredi, la résiliation à l'amiable du contrat de son gardien Gaya Merbah.

La direction du club a précisé, dans un communiqué, que cet accord est intervenu à l'issue de discussions menées au cours des dernières semaines,

sans que le gardien ne perçoive d'indemnité au titre de la période restante de son contrat.

La JS Kabylie a remercié Gaya Merbah pour ce qu'il a apporté à l'équipe, lui souhaitant plein succès dans la suite de sa carrière sportive.

Pour rappel, Gaya Merbah avait rejoint la JSK en juin 2024 pour un contrat de cinq ans.

PARIS FC

Ilan Kebbal dans l'équipe-type de la 4e journée

L'international algérien Ilan Kebbal, sociétaire du Paris FC, poursuit ses belles performances en championnat de France, en figurant dans l'équipe-type de la 4e journée de Ligue 1, selon les évaluations de la plateforme spécialisée dans les statistiques "Sofascore".

Auteur d'un début de saison convaincant avec son club, le meneur de jeu algérien a été retenu parmi les onze meilleurs joueurs de la journée grâce à sa prestation remarquable sur le terrain, confirmant une nouvelle fois sa capacité à faire la différence par sa qualité technique, ses déplacements offensifs et la précision de ses passes, s'attirant ainsi les éloges de la plateforme spécialisée.

Cette distinction constitue une source de motivation supplémentaire pour Kebbal, sacré meilleur joueur du club la saison dernière (2025-2026), afin de poursuivre ses efforts et ses performances lors des prochaines journées, tout en renforçant sa présence parmi les joueurs algériens qui se distinguent sur les pelouses européennes.

LIGA

Rebbach honoré pour son 100e match sous les couleurs d'Alavés

Le Deportivo Alavés, pensionnaire du Championnat d'Espagne de football, a honoré son joueur algérien Abderrahmane Rebbach à l'occasion de son 100e match sous les couleurs du club, mardi soir face au FC Valence, pour le compte de la 6e journée de Liga.

En présence de membres de sa famille, les dirigeants du club ont offert à l'attaquant algérien un maillot floqué à son nom et du numéro 100, correspondant au nombre de rencontres disputées avec Alavés, sous les applaudissements chaleureux des supporters et de ses coéquipiers.

Rebbach (28 ans) avait rejoint son club en 2020, évoluant dans un premier temps avec l'équipe réserve, avant d'être promu en équipe première en 2022.

Avec Alavés, le natif de Blida a été prêté au Granada entre janvier et juin 2025, avant de retrouver son équipe.

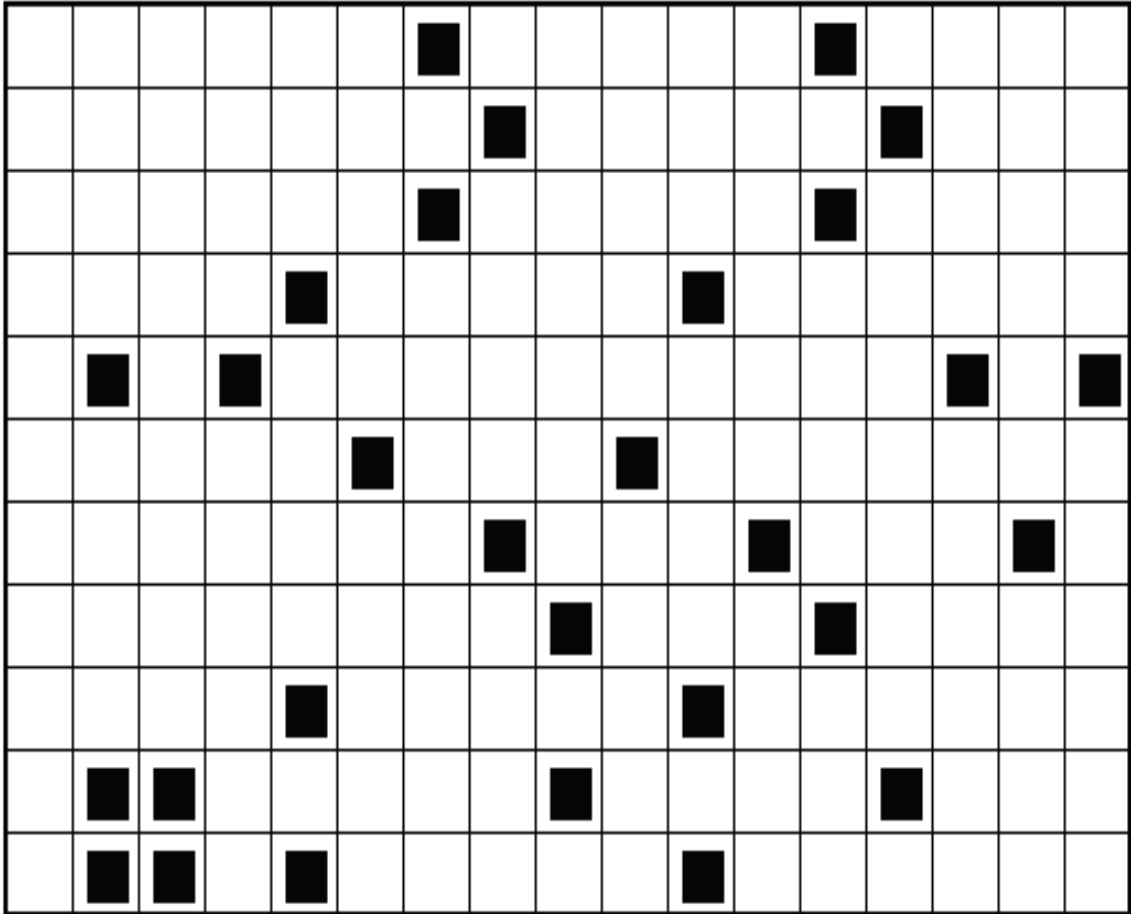
Depuis le début de cet exercice (2026-2027), Rebbach, dont le contrat avec Alavés court jusqu'en juin 2028, a disputé six matchs en Liga espagnole, dont cinq en tant que titulaire, en attendant d'ouvrir son compteur de buts.

A noter que la rencontre face à Valence s'est soldée par la victoire des visiteurs (0-1), mettant ainsi en danger la quatrième place occupée provisoirement par Alavés avec 10 points, d'autant que les équipes qui le suivent au classement n'ont pas encore disputé leurs matchs de la 6e journée.

Après un début de saison réussi, marqué par trois victoires et un nul, le club "bleu et blanc" vient d'essuyer deux défaites de suite, la première en déplacement face au Racing Santander (1-2), et la seconde à domicile contre Valence (0-1), en attendant un déplacement difficile à Bilbao pour affronter l'Athletic, samedi prochain, pour le compte de la 7e journée.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AAR
LET
RIA
SEL
SOC
SOT
SUC
SUD
UNE
ORGE
PUNI
RAID
RECU
REPU
SURS
TELE
URNE
VILE
- 4 -

AIME
AIRS
ALOI
CANE
ERES
LENT
LIRE
MERE
OCRE
IRISA
OSSUS
RASER
- 5 -

ABETI
ARETE
ARIDE
AROME
ASSIS
BRASE
COTRE
DALOT
IGUES
SAUTER
- 6 -

AMORTI
ASSAUT
ELIXIR
EMIRAT
GALION
IDEAUX
PAELLA
RAIDIS
REITRE
- 7 -

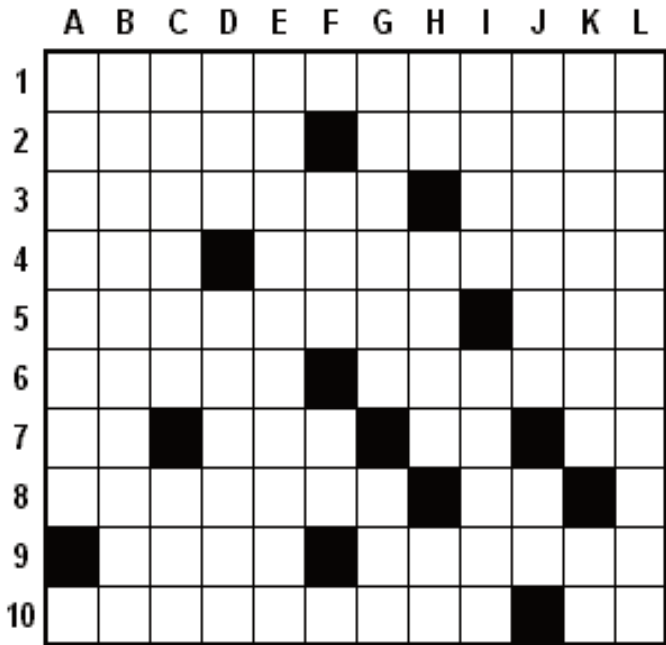
ACIERIE
ETREINS
RABOTAS
RIVIERE
VISEURS
- 10 -

MEGOTERAIS
- 11 -

PRATICABLES



Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Il étale tous vos problèmes de coeur
 - 2 - La religion pour le peuple, d'après Marx - Enchantées
 - 3 - Belle région d'Italie - Beaux en peinture
 - 4 - Miroir de Nagoya - Chantera très vulgairement
 - 5 - Inaptes à toute génération - Transport très parisien
 - 6 - Endommagé par le feu - Producteur de chlorure de sodium
 - 7 - Elle fut forcée de pratiquer l'amour en vache - Nippe - Sigle de société - Tantale
 - 8 - Elles sont considérées comme des globes - Bien distingué
 - 9 - Précipita - Ministre
 - 10- Meuble à sept tiroirs - Ils vont avec les coutumes

- Verticalement**
- A - Donnais sa part
 - B - Interpellation
 - C - Bons courants d'air - Prison de futur empereur
 - D - Titre de noblesse - Fixa solidement
 - E - Envisagerai
 - F - Aucun - Ile de Charente
 - G - Prêtes à prendre la mer - Voile géante
 - H - Dieu solaire - Portas jusqu'à la fin - Ile de Charente
 - I - Direction normale des torrents - Disculper
 - J - Regardera avec attention - Autre do
 - K - Mesurent le terrain - Début de fleuve
 - L - Obligations pour les propriétaire de forêts

Sudoku

		6	4		8	1		
	8	4	3		5	7	9	
	1	3	2	6	9	8	4	
4		2				6		3
8		1		2		5		9
	6	7	8		2	4	5	
	4	8	1		6	9	2	
		5	9		7	3		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Devinettes

Si tu me vois, je ne te vois pas.
Si tu me parles, je peux te répondre sans parler

Réponse : un mirotir

Le Saviez-vous?

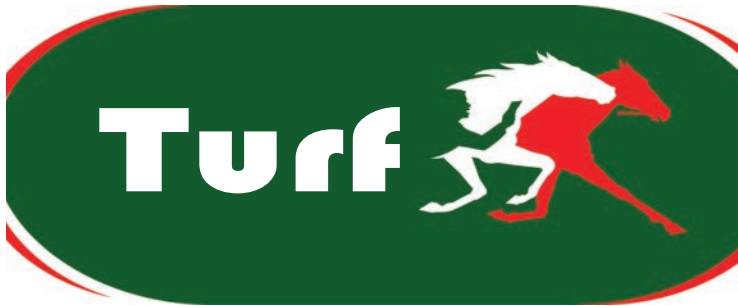
La CIA a essayé d'espionner les soviétiques avec des chats !

Lancé par la Direction de la Science et de la Technologie de la CIA dans les années 1960, le projet « Acoustic Kitty », ou le chaton acoustique, avait pour but d'utiliser des chats pour espionner le Kremlin et les ambassades soviétiques au cours de la guerre froide. En effet, le projet consistait à créer des chats espions en implantant dans leur corps une pile, un microphone et une antenne de transmission qui va le long de la colonne vertébrale jusqu'à la queue qui servira d'émetteur. Le premier chat espion avait pour mission d'espionner deux hommes de l'ambassade de la Russie aux États-Unis dans un jardin public.

Solutions

S	U	R	E	I	N	I	V	M	S	
E	A	T	P	R	E	A	T	H	A	S
G	V	U	S	E	R	E	H	E	S	
A	S	A	S	T	V	E	O	I		
N	N	A	L	A	N	T	S	I	N	
R	E	S	L	I	L	E	S	T	E	
A	R	A	U	L	E	G	E	S	E	
S	A	T	A	N	E	S	C	A	N	
S	R	A	V	I	E	R	I	U	M	
E	A	M	E	O	G	R	A	M	E	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K

8	9	3	7	4	9	5	2	1
6	2	6	9	5	1	8	4	3
1	5	4	2	3	8	6	9	6
9	4	5	7	2	6	3	7	8
4	1	2	3	8	5	6	7	9
3	8	9	1	6	7	2	5	4
5	4	8	6	9	2	3	1	7
6	9	7	5	1	3	4	8	2
2	3	1	8	7	4	6	9	5



Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 171

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Tiercé Quarté et Quinté

1 - ZAMARI

D. MABROUK 56 kg
25-04-2026 1.100 m 12ème
H. BOUGHELLA 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 9ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 12ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 11ème
H. BOUGHELLA 54 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 13ème
K. BAGHDAD 55 kg 13 pts
Le changement de monte n'y peut rien contre sa baisse de forme
Conclusion : A revoir.

A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m 9ème
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 10ème
B. BERRAH 53 kg 14 pts
31-08-2026 1.100 m 7ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
03-09-2026 1.200 m 11ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles dans cette épreuve.
Conclusion : A revoir.

5 - JAREH

S. BENYETTOU 55 kg
31-05-2025 1.100 m 11ème
A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
30-08-2025 1.200 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 50 kg 12 pts
13-09-2025 1.000 m 12ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
22-08-2026 1.100 m 7ème
Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 13 pts
Ses premiers pas ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

6 - CHALIBOU

A. YAHIAOUI kg
15-08-2025 1.100 m 14ème
C. BOUSSAA 55 kg 15 pts
25-08-2025 1.100 m 6ème
AL. TIAR 57 kg 12 pts
08-09-2025 1.200 m 9ème
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
18-12-2025 1.400 m 7ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts
27-12-2025 1.000 m retiré
K. BAGHDAD 56 kg 15 pts
Il est à retenir en priorité dans un parcours qui lui convient.
Conclusion : Une priorité.

7 - AL ABIYA

T. LAZREG 55 kg
30-08-2025 1.200 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts

2 - OUED EL NOUR
AM. BENDJEKIDEL 55 kg
12-03-2026 1.300 m 10ème
F. CHAABI 54 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 11ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
23-04-2026 1.100 m 7ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 6ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
08-07-2026 1.000 m 4ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 11 pts
Il demeure compétitif pour un accessit dans cette confrontation.
Conclusion : Une priorité.

3 - FAYLASSOUF EL MESK
Y. MOUISSI 55 kg
13-06-2025 1.000 m 1er T.N.C
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
31-08-2026 1.100 m 6ème
B. BERRAH 53 kg 12 pts
03-09-2026 1.200 m 9ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 8ème
Y. MOUISSI 55 kg 14 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances.
Conclusion : Une priorité.

4 - MOUCHAHAR EL GO.
A. HAMIDI 55 kg
07-03-2026 1.200 m arrêté

Départ de la première course à 17h - Prix: Jazairia - Pur-Sang arabe
Distance : 1.200 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Tiercé Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. TOUIDJINE	1 ZAMARI (0)	D. MABROUK	56	3	A. CHELLAL
SM. CHABBI	2 OUED EL NOUR	AM. BENDJEKIDEL	55	6	MS. CHAABANE
S. BERRAH	3 FAYLASSOUF EL MESK	Y. MOUISSI	55	11	MED. HAMIDI
H. BOURENANE	4 MOUCHAHAR EL GOZA.	A. HAMIDI	55	14	PROPRIETAIRE
A. HAMIANE	5 JAREH	S. BENYETTOU	55	12	S. HAMIANE
S. MESSOUS	6 CHALIBOU	A. YAHIAOUI	53	7	PROPRIETAIRE
D. HAMANI	7 AL ABIYA	T. LAZREG	55	2	T. LAZREG
N. MEZIANI	8 ASSIL ESSAHEL	C. BOUSSAA	54	8	S. MEZIANI
A. HAMIANE	9 JASSAR	CH. CHAABANE	54	13	S. HAMIANE
Y. SAFSAF	10 GOURANE	AL. TIAR	54	4	H. AGUENOU
M. BENDJEKIDEL	11 ZINHOUM	S. BENDJEKIDEL	53	5	S. BENDJEKIDEL
D. HAMANI	12 FARIQ D'HEM	AB. AIDA	53	1	T. LAZREG
R. DEHIMI	13 IRTIDJAL	AP/ Y. CHELLAL	53	10	A. CHELLAL
M. BENDJEKIDEL	14 ZAHRA DE GHAZEL	D. BOUBAKRI	52	9	S. BENDJEKIDEL

10-09-2025 1.200 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

8 - ASSIL ESSAHEL

C. BOUSSAA 54 kg
Conclusion :
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable.
Conclusion : A revoir.

9 - JASSAR

CH. CHAABANE 54 kg
24-01-2026 1.200 m 12ème
S. BENYETTOU 55,5 kg 13 pts
04-04-2026 1.200 m 11ème
C. BOUSSAA 54 kg 13 pts
25-04-2026 1.100 m 5ème
CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 10ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 11ème
S. BENYETTOU 54 kg 13 pts
A retenir en possibilité malgré ses récentes tentatives.
Conclusion : Une possibilité.

10 - GOURANE

AL TIAR 54 kg
28-08-2024 1.000 m 11ème
M. HARECHE 57 kg 18 pts
16-10-2024 1.200 m 10ème

KH. DOUKHI 57 kg 12 pts
07-11-2024 1.000 m 4ème
A. HAMIDI 57 kg 17 pts
20-11-2024 1.200 m 5ème
A. HAMIDI 55 kg 18 pts
11-12-2024 1.300 m 10ème
KH. DOUKHI 57 kg 12 pts
22-01-2025 1.100 m 4ème
AP/ S. ATALLAH 53,5 kg 13 pts
Le parcours du jour ne lui facilite pas la tâche.
Conclusion : A revoir.

11 - ZINHOUM

S. BENDJEKIDEL 53 kg
Course d'entrée, il peut prétendre à un accessit avec S. Bendjekidel.
Conclusion : Une possibilité.

12 - FARIQ D'HEM

AB. AIDA 53 kg
03-02-2024 1.300 m 15ème
S. BENYETTOU 57 kg 15 pts
10-02-2024 1.400 m 12ème
AH. CHAABI 56 kg 18 pts
23-03-2024 1.300 m 2ème
JJ/ AB. AIDA 55 kg 12 pts
06-04-2024 1.400 m 7ème
JJ/ AB. AIDA 55 kg 13 pts
17-05-2025 1.100 m arrêtée
CH. CHAABANE 54 kg 18 pts

Il aura une chance logique pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

13 - IRTIDJAL

AP/ Y. CHELLAL 53 kg
09-08-2025 1.400 m 9ème
C. BOUSSAA 57 kg 12 pts
16-08-2025 1.300 m 6ème
O. CHEBBAH 56,5 kg 12 pts
04-04-2026 1.200 m 8ème
HO. EL FERTAS 54 kg 13 pts
02-05-2026 1.300 m 10ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 11ème
C. BOUSSAA 53 kg 12 pts
Il ne faut pas le juger sur ses derniers échecs. A retenir en priorité dans cette épreuve sur sa distance du jour.
Conclusion : Une priorité.

14 - ZAHRA DE GHAZEL

D. BOUBAKRI 52 kg
08-09-2026 1.100 m 8ème
S. BENDJEKIDEL 53,5 kg 13 pts
Le changement de monte ne lui facilite pas la tâche pour espérer se défendre.
Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome d'El-Eulma
Mercredi 16/09/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
10 - 8 - 7 - 13 - 12

QUARTE

G: 3.300 DA P: 660 DA

QUARTE

G: 11.900 DA P: 1.190 DA

QUINTE

G: 74.210 DA P: 2.070 DA

PRONOSTICS

PARI TIERCE

7 - 12 - 13 - 6
Possibilités: 2 - 3
Champ F : 7 - 12 - X
Champ F : 7 - X - 13
Champ F : X - 12 - 13
7 - 12 - 6 - 13 - 2

PARI QUARTE

7 - 12 - 13 - 6 - 2
Possibilités: 3 - 9
Champ F : 7 - 12 - 13 - X
Champ F : 7 - 12 - X - 6
Champ D : 7 - 12 - X - X
7 - 12 - 6 - 13 - 2 - 9

PARI QUINTE

7 - 12 - 13 - 6 - 2 - 3
Possibilités: 9 - 11
Champ F : 7 - 12 - 13 - 6 - X
Champ F : 7 - 12 - 13 - X - 2
Champ D : 7 - 12 - 13 - X - X
7 - 12 - 6 - 13 - 2 - 9 - 11

